

## DÉFINITIONS

### ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

L'égalité entre les sexes signifie l'égalité des droits, des devoirs et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons. L'égalité ne veut pas dire que les femmes et les hommes deviendront semblables, mais que leurs droits, leurs devoirs et leurs chances ne dépendront pas de leur naissance en tant que mâle ou femelle. L'égalité entre les sexes implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes soient pris en considération en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes ou d'hommes.

*Mediterranean Institute of Gender Studies*

### ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

L'équité entre les sexes veut dire que les hommes et les femmes seront traités équitablement, selon leurs besoins respectifs. Il peut s'agir d'un traitement égal ou bien d'un traitement différent mais qui est considéré comme équivalent en termes de droits, de prestations, d'obligations et d'opportunités. Dans le contexte du développement, l'équité entre les sexes oblige souvent à recourir à des mesures spécifiques pour corriger le statut inférieur conféré à la femme par l'histoire et la société. L'équité entre les sexes peut être une interprétation de la justice sociale basée généralement sur la tradition, les coutumes, la religion ou la culture, le plus souvent au détriment des femmes. Une telle utilisation de l'équité est inacceptable.

*Mediterranean Institute of Gender Studies*

### DISCRIMINATION

La discrimination systémique résulte des politiques et des pratiques inhérentes aux façons de fonctionner des institutions, et qui ont pour effet d'exclure les femmes et les minorités. Par exemple, dans les sociétés où est fortement ancrée l'idée que tout ce qui se passe en privé à l'intérieur d'un foyer ne concerne que les membres de ce foyer, la police et l'appareil judiciaire, institutions de l'État, auront tendance en général à éviter d'intervenir en cas de violences domestiques, et il en découle une discrimination systémique envers toutes les femmes victimes de violences au sein de leur famille.

*Mediterranean Institute of Gender Studies*

### DROITS DES FEMMES

Ce sont les libertés et les droits des femmes et des filles de tous âges. Ces droits peuvent être institutionnalisés ou ne pas l'être, ignorés ou supprimés par la loi, les coutumes locales, ou les mœurs dans telle ou telle société.

Les droits socioéconomiques, politiques, et juridiques des femmes qui sont les mêmes que ceux des hommes.

Un ensemble de pratiques et de lois, en constante évolution, produit par le mouvement international pour améliorer le statut des femmes.

*Women Watch*

## LA PROBLÉMATIQUE

Les femmes sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, du simple fait qu'elles sont des femmes. Dans tous les pays du monde, les droits des femmes sont systématiquement niés et en conséquence, elles ont moins de pouvoir, moins d'argent, moins de terres, elles sont moins protégées contre la violence et elles ont moins de possibilités d'accéder à l'éducation et aux soins de santé. 70 % des pauvres dans le monde sont des femmes et 60 % des personnes contaminées par le VIH en Afrique sont des femmes (ActionAid 2007).

Elles ont souvent insuffisamment accès aux informations et aux services de la santé reproductive et il en résulte nombre de décès dans beaucoup de pays. Dans le domaine politique, les femmes sont le plus souvent sous-représentées dans les instances de décision des partis politiques et par voie de conséquence dans les gouvernements et les parlements.

La question du droit des femmes est une question transversale qui a des impacts sur tous les aspects du développement. L'autonomisation des femmes est une condition sine qua non du développement, et la pauvreté ne pourra être éradiquée tant que la première place ne sera pas donnée aux droits des femmes. C'est la question centrale de l'agenda de l'efficacité du développement.

Dans de nombreux pays, les organisations de femmes ont eu des rôles essentiels en représentant, soutenant et défendant les groupes vulnérables de femmes ; en convainquant les décideurs de mettre la question de l'égalité hommes-femmes et celle des droits des femmes dans leurs priorités ; en luttant pour les droits des femmes au niveau législatif ; en demandant aux gouvernements et aux autres acteurs de répondre de leurs engagements en matière de genre.

Les questions concernant les femmes ont été longtemps la prérogative des organisations de femmes, mais aujourd'hui, les droits des femmes et leur autonomisation constituent le principal domaine d'intervention de beaucoup d'OSC de développement. Elles se focalisent sur les droits humains fondamentaux des femmes (égalité devant la loi, liberté d'expression, participation politique, religion, libération de la torture et de l'esclavage) qui sont des composantes de l'égalité hommes-femmes largement intégrées. Des programmes spécifiques (par opposition aux programmes intégrés) sur les droits des femmes, concernant d'autres questions importantes comme la violence envers les femmes ou l'égalité devant la loi et l'égalité dans le couple ont été menés avec succès. La pleine efficacité de ces interventions se heurte à de nombreuses difficultés.

Les difficultés que représentent les différents fondamentalismes religieux ou culturels et la présence accrue de la violence, des conflits et des guerres font gravement obstacle à la concrétisation des droits des femmes. De plus, ces dernières années, les donateurs et les gouvernements ont semblé se désintéresser de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Tout ceci concourt à accroître l'importance des OSC et de leur rôle pour que l'égalité entre les sexes et les droits des femmes restent sur l'agenda politique et sur celui du développement.

## DES QUESTIONS

1. Quelles sont les meilleures stratégies pour donner forme à des approches des OSC qui assurent la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes ? Certain(e)s estiment que pour promouvoir les droits des femmes il est préférable de mener des projets isolés pour élever la condition des femmes et les mettre sur un pied d'égalité avec les hommes alors que d'autres préconisent l'intégration (mainstreaming) des questions relatives aux droits des femmes. Quel est le pour et le contre dans chacune de ces approches et quels enseignements peut-on en tirer pour définir des directives relatives à l'efficacité pour le développement des OSC qui puissent réellement faire une différence pour les femmes ?
2. Avez-vous des idées de directives pour les gouvernements, pour les donateurs, qui rendraient le développement plus efficace pour les femmes ?
3. Partagez certaines bonnes pratiques qui découlent d'initiatives d'OSC en faveur des droits des femmes et leur autonomisation !

## RESSOURCES

ActionAid International, "Making Aid Accountable and Effective: The challenge for the Third High Level Forum on Aid Effectiveness".

<http://www.actionaid.org/docs/making%20aid%20accountable%20and%20effective.pdf>

Association pour les droits de la femme et le développement (AWID): [www.awid.org](http://www.awid.org)

Women Watch, Information and Resources on Gender Equity and Empowerment of Women.

[http://www.un.org/womenwatch/directory/gender\\_mainstreaming\\_10314.htm](http://www.un.org/womenwatch/directory/gender_mainstreaming_10314.htm)

Whither EC Aid? Available at <http://weca-ecaaid.eu/>

UK Gender and Development Network (UK GAD Network), "Gender Equality, the New Aid Environment and Civil Society Organisations", janvier 2008.

<http://www.gadnetwork.org.uk/pdfs/Jan08/GAD-Network-Report.pdf>

Mediterranean Institute of Gender Studies, "Glossary of Gender-Related Terms

[http://www.medinstgenderstudies.org/wp-content/uploads/Gender-Glossary-updated\\_final.pdf](http://www.medinstgenderstudies.org/wp-content/uploads/Gender-Glossary-updated_final.pdf)

La participation des femmes dans les processus politiques :

<http://www.alop.or.cr/trabajo/publicaciones/>

**Traduit par le programme européen de CONCORD.**